

Paris, le 25 septembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Rentrée sociale 2018-2019

#### *Virage social ou simple détour ?*

***Un an après une rentrée marquée par des inquiétudes fortes sur les réponses apportées aux plus fragiles, l'Uniopss pointe un changement de discours ainsi qu'un certain nombre d'avancées « sociales » dans les « Stratégies » (santé et pauvreté) annoncées récemment par le président de la République. Pour autant, les politiques conduites dans les champs de la santé et de la solidarité manquent de cohérence et n'apparaissent pas à la hauteur des enjeux.***

Selon Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, en dépit de certains progrès récents, la politique gouvernementale de l'année écoulée reste marquée par de nombreux manques et un certain nombre de contradictions.

La loi asile immigration a été votée et portée par un ministre totalement sourd aux attentes et propositions du secteur associatif. La loi de Finances a maintenu des économies drastiques, au détriment des populations les plus vulnérables. De la même manière, la loi ELAN, actuellement en cours de vote au Parlement, constitue une véritable « régression sociale » détricotant les avancées de la Loi SRU et rendant de plus en plus difficile l'accès au logement social des personnes modestes et en situation de handicap.

Comme l'a souligné Jeanne Dietrich, conseillère technique « Emploi-Logement » à l'Uniopss, toute une succession de mesures sont envisagées au détriment des plus fragiles : vente au secteur privé de 40 000 logements sociaux, abandon de l'encadrement des loyers ou encore passage du quota de logements accessibles de 100 % à 20 %. Selon Patrick Doutreligne, « ces dispositions sont en totale contradiction avec la volonté affichée du gouvernement de promouvoir une société inclusive et l'exacte antithèse de la stratégie de lutte contre la pauvreté récemment présentée par le président de la République. »

Le président de l'Uniopss est d'ailleurs revenu sur cette fameuse stratégie. Si des éléments positifs sont à mettre à l'actif de ce texte, comme la volonté de prévenir la pauvreté des plus jeunes ou de promouvoir l'accompagnement vers l'insertion, de nombreux publics ont été oubliés. « C'est le cas des migrants mais également des personnes âgées pauvres dont la situation reste toujours préoccupante. »

Un sentiment à peu près similaire anime l'Uniopss concernant la stratégie de transformation du système de soins. Pour Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, on ne peut qu'être d'accord avec les objectifs de ce texte de miser sur la prévention, de favoriser la

coopération des acteurs ou encore de lutter contre les déserts médicaux : « *encore faut-il que l'on se donne les moyens de les atteindre.* » Jérôme Voiturier souligne en effet que le budget de la prévention est resté stable et a même eu tendance à diminuer, tandis que le secteur du domicile, censé favoriser le virage ambulatoire, apparaît de plus en plus sinistré. De la même manière, les mesures visant à lutter contre les déserts médicaux risquent d'avoir des effets limités à partir du moment où aucune contrainte ne pèse sur l'installation des médecins libéraux. Cette stratégie santé reste par ailleurs trop « *sanitario-sanitaire* » quand elle aurait pu proposer un « *schéma d'ensemble cassant la prise en charge en silos entre le sanitaire, le social et le médico-social* ».

Patrick Doutreligne a également évoqué les conditions du dialogue des pouvoirs publics avec les associations. Si la concertation a bien eu lieu en matière de pauvreté, les associations ont été « *purement et simplement oubliées* » dans le cadre de la stratégie santé. « *Les corps intermédiaires si décriés et souvent assimilés à l'ancien monde vont-ils retrouver du crédit et de l'écoute dans les mois qui viennent ? La question mérite d'être posée* ». Mais une chose est certaine : la révolution de notre système de protection sociale que le chef de l'État a appelé de ses vœux est encore bien lointaine. « *A peine peut-on parler de timides évolutions* », a conclu Patrick Doutreligne.

**Contact presse** : Valérie Mercadal – Tél. 01 53 36 35 06 / 07 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)